

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP 2S).

Secteur sanitaire et social

(par organisme habilité)

**PUBLIC**

Salariés AS, ASH, IDE et IDEC amenés à participer à la prévention au sein de leur établissement

**PREREQUIS**

Aucun

**NOMBRE DE PARTICIPANTS**

10 personnes maximum

**DUREE**

3 jours (2 jours consécutifs et 1 jour à distance), soit 21 heures

**INTERVENANTE**

Christèle DAURE, habilitée et certifiée Formateur d'Acteurs PRAP IBC par l'INRS et la CARSAT

**MODALITES PRATIQUES**

- . Formation en présentiel
- . Intra et inter établissement
- . Prochaines sessions  
10, 11 et 28 septembre 2020
- . Devis sur simple demande
- . Accessibilité handicapé :  
Nous consulter
- . Inscription par mail / téléphone

**VALIDATION**

Certificat d'Acteur PRAP 2S, valable 24 mois

**DISPOSITIF DE L'ACTION**

**En amont :**

- Etat des lieux réalisé auprès de la direction :

Les objectifs sont :

- Analyser la demande et formaliser les besoins à partir de l'analyse du contexte (nombre d'arrêt de travail, d'accidents de travail et maladies professionnelles, analyse du DUEvRP)
- Mobiliser les différents acteurs de la prévention dans l'entreprise, s'accorder pour agir ensemble

**OBJECTIFS**

- Se positionner en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans les entreprises ou les établissements du secteur sanitaire et social
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé les plus fréquemment rencontrées dans le milieu sanitaire et social
- Participer à la maîtrise du risque dans son environnement de travail
- Maîtriser les techniques d'aide à la mobilisation des personnes à mobilité réduite
- Savoir utiliser les aides techniques

**PROGRAMME**

- Comprendre l'intérêt de la prévention : les différents enjeux de l'établissement de la filière sanitaire et sociale : démarche de prévention, réglementation, statistiques, les différents acteurs de la prévention et leurs rôles
- Connaître les risques de son métier : mécanisme d'apparition du dommage, les différentes atteintes à la santé, définition de l'accident de travail, définition de la maladie professionnelle, les risques du secteur d'activité
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain : anatomie / pathologie, les TMS : définition et bio mécanique
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé : analyse d'une situation de travail, travail prescrit/ travail réel, les déterminants de la situation de travail susceptibles de provoquer les atteintes à la santé, approche globale et systémique
- Proposer des améliorations pour sa situation de travail : à partir des causes identifiées au cours de l'analyse, en agissant sur l'ensemble des composantes de sa situation de travail et en prenant en compte les principes généraux de prévention : approche organisationnelle, approche technique, approche humaine
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort : Appliquer ces principes à l'ensemble de ses situations de travail
- Maîtriser les techniques d'aide à la mobilisation des personnes à mobilité réduite : redressement couché/assis, marche fessière avant, transfert assis, marche fessière arrière, abaissement assis/couché, ponté pelvien, translation couché, rehaussement couché, roulement dos/côté, redressement assis/ debout, accompagnement à la marche (java, nuptiale), abaissement debout /assis, utilisation des aides techniques

**METHODES PEDAGOGIQUES**

Alternance entre formation théorique, apprentissage et exercices d'application.

Les exercices d'application concernant l'analyse des risques se feront sur les situations réelles de travail de l'établissement. L'objectif est d'être au plus près de la réalité et du contexte de l'établissement.

La démarche pédagogique prendra appui sur :

- Une animation participative et interactive
- Un échange et une analyse des pratiques
- L'adaptation au rythme et à la singularité du participant
- Des éclairages théoriques
- Des outils pratiques
- La prise en compte des expériences et des situations concrètes rencontrées par les participants

### Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP 2S).

Secteur sanitaire et social

(par organisme habilité)

- Créer un groupe de travail qui étudiera la faisabilité des pistes d'amélioration proposées par les acteurs PRAP et en assurera le suivi
- Repérer les situations de travail à risque

Un compte-rendu écrit d'analyse du contexte est remis à l'institution.

- Besoins des stagiaires : un questionnaire de recueil et d'évaluation des besoins est adressé aux participants

#### **Tout au long de la formation** :

Les acquis de la formation sont évalués au travers d'un questionnaire (QCM, questions ouvertes) et d'une mise en situation professionnelle et/ou jeux de rôles

#### **En fin de formation** :

Évaluation formative et certificative : seuls les candidats ayant suivi la totalité de la formation (21 heures) et reconnus aptes à mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues pourront prétendre à l'obtention du certificat PRAP  
Évaluation finale de 40 min.

Délivrance d'un certificat d'Acteur PRAP IBC, valable 24 mois, après participation active à la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative

Bilan à chaud, questionnaire d'évaluation

#### **A 3/6 mois** :

Évaluation à distance

#### **Pour information** :

Un maintien et une actualisation des connaissances d'une journée sera à prévoir après 24 mois et fera l'objet d'une nouvelle certification valable 24 mois.

#### **MOYENS TECHNIQUES ET PEDAGOGIQUES**

##### Les moyens techniques :

- Vidéo projecteur
- Paperboard
- Lit médicalisé
- Disques de pivotement
- Planchettes de transfert
- Fauteuil roulant
- Draps de glissement
- Kit vertèbres avec système nerveux

##### Les moyens pédagogiques :

- Diaporamas de présentation
- Photos
- Films de présentation
- Grille d'analyse
- Dossier technique
- Manuel du stagiaire
- Etudes de cas concrets
- Textes de réglementation